

Communiqué de presse

Service de la culture et des musées

Intégration des Moulins souterrains du Col-des-Roches à la politique muséale de la Ville du Locle

Dès le 1^{er} janvier 2012, les Moulins souterrains du Col-des-Roches seront intégrés à la politique muséale de la Ville du Locle. C'est un geste politique très important qui démontre bien l'importance que les autorités locloises portent au patrimoine culturel de la Mère Commune.

Cette intégration signifie concrètement que le personnel sera intégré au personnel communal et le fonctionnement du site sera pris en charge par la Commune. Par contre, le patrimoine immobilier restera la propriété de la Fondation. Les investissements demeureront de ce fait à la charge de la Fondation, avec l'aide d'éventuels partenaires publics ou privés. En cas de dissolution de la Fondation, ce patrimoine deviendrait propriété de la Ville du Locle. A noter que cette solution a été adoptée par la Fondation et son Assemblée générale ainsi que par le Conseil général dans sa séance du 29 avril 2011.

Les Moulins souterrains rejoignent donc le Musée des beaux-arts et le Musée d'horlogerie du Locle au sein des institutions communales. Cette égalité de situation permettra aux trois musées du Locle de mieux collaborer lors de projets communs, telle la mise en place d'un programme pédagogique ou l'organisation de la Nuit des Musées, par exemple. Cette démarche assure un avenir et une pérennité à un patrimoine historique que personne ne conteste. Des exemples récents montrent que l'avenir des institutions culturelles privées n'est pas forcément garanti, les coûts réels ne pouvant pas être répercutés sur les prix d'entrée.

Cette démarche est relativement innovatrice, la tendance actuelle étant plutôt à la création de fondations. Elle permet à la ville de se donner tous les atouts pour assurer un développement harmonieux et durable des Moulins souterrains du Col-des-Roches.

Le Locle, le 9 mai 2011

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.